

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation.....  
 Date(s).....  
 Coût de la formation..... €/personne

### État civil et coordonnées

Nom d'usage ..... Nom de naissance.....  
 Prénom.....  
 Profession (obligatoire).....  
 Date de naissance.....  
 Adresse postale.....  
 CP..... Ville.....  
 Téléphone.....  
 Email (obligatoire).....

### Modalités

**Attention, votre convocation vous sera expédiée, uniquement par mail, une semaine avant la date de la formation**

- > Ce bulletin d'inscription signé vaut "Contrat" pour les prises en charge individuelles. Une convention sera établie pour les personnes dont la formation est prise en charge par l'employeur.
- > Les conditions détaillées dans lesquelles la formation est dispensée figurent ici : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)  
Formations courtes > Cliquez sur le domaine concerné.
- > Notre service doit être informé de toute annulation de la part du stagiaire au **minimum une semaine** avant la formation faute de quoi la formation sera facturée.
- > L'UBO se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

### Situation

Vous êtes  salarié  profession libérale

Employeur (si salarié).....  
 N°RPPS ou ADELI.....  
 Adresse postale (professionnelle).....  
 CP..... Ville.....

## Financement

### Financement employeur

Nom de la structure .....

N° SIRET .....

Personne à contacter .....

Téléphone ..... Email .....

Adresse .....

.....

### Autofinancement

Cochez cette case si vous financez vous-même la formation ou si vous souhaitez faire une demande de prise en charge par le FIF-PL ou l'ANDPC.

Dans le cadre d'une prise en charge FIF-PL, le règlement est dû à l'issue de la formation.

Le FIF-PL vous remboursera tout ou partie du coût de la formation.

Merci de nous contacter en cas de demande de prise en charge auprès d'un autre organisme.

## Modalités DPC

Dans le cadre d'une prise en charge par l'ANDPC, toutes les étapes (présentielles) du programme de formation sont obligatoires afin de bénéficier du financement proposé. En cas de refus de financement par l'ANDPC, le stagiaire s'engage à verser à l'UBO le complément d'inscription.

En cas de difficultés dans l'exécution ou l'interprétation du contrat, les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable et peuvent faire appel au besoin à un médiateur : [mediateur.sufca@univ-brest.fr](mailto:mediateur.sufca@univ-brest.fr). En cas de désaccord persistant, les différends seront soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de RENNES.

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO ([www.univ-brest.fr/fc](http://www.univ-brest.fr/fc) > Ressources > Modalités).

|   |   |
|---|---|
| Fait à .....                            | Fait à Brest  |
| Le .....                                | Le .....  |
| <b>Signature du stagiaire et cachet</b> | <b>Laurent BOURLÈS</b><br><i>Directeur du SUFCA</i> |

Bulletin d'inscription à nous retourner **dès que possible et au plus tard un mois avant la date de formation**

### Par courrier

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé  
Pôle Formation Continue en Santé  
22, avenue Camille Desmoulins  
CS 93837 • 29238 BREST cedex 3

### Par mail

[fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr)  
Plus d'infos > Tél : 02 98 01 73 89  
Ou sur le site > [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

**Merci de veiller à remplir toutes les rubriques, les bulletins incomplets ne seront pas traités.  
Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.**